

CAPa Jardinier Paysagiste (Par apprentissage)

Niveau 3

Public concerné, nombre	Jeunes de 16 à 29 ans révolus, ou à partir de 15 ans pour les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3 ^{ème} . Accessibilité sans limite d'âge au public en situation de handicap. Effectif : 12 à 25 participants	
Prérequis,	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau 3^{ème} minimum • Intérêt pour les métiers de l'entretien et la création des espaces verts • Intérêt pour l'environnement et les végétaux 	
Modalités et délai d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation initiale des compétences (tests et entretien) • Entrées permanentes 	
Présentation générale (problématique, intérêt)	<p>Aujourd'hui, on ne conçoit plus un seul bâtiment sans penser son intégration dans son environnement en y incluant des espaces verts, des murs végétalisés, des toits terrasses... Pour répondre aux attentes de la société, les villes se mettent aux verts, créent des espaces où les habitants cultivent des jardins partagés, aménagent des parcs paysagers, protègent la biodiversité, autant de signes de qualité pour un cadre de vie recherché. Les jardiniers et les paysagistes en sont les artisans.</p> <p>Le secteur du paysage rassemble de nombreux métiers tous très techniques et nécessitant de multiples compétences. Près de 86,5 % des salariés détiennent un diplôme en grande majorité dans la filière « aménagements paysagers » de l'enseignement agricole : du CAP jardinier paysagiste au niveau ingénieur.</p> <p>La profession compte près de 12 % d'apprentis.</p> <p>Les entreprises du paysage offrent de réelles perspectives d'embauches et d'évolution aux personnes qui se forment à leurs métiers et les femmes y ont toutes leur place.</p>	
Objectifs	<p>Former des professionnels qui seront en capacité d'aménager et entretenir les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés : plantation, engazonnement, mise en place d'infrastructures, tonte, taille, entretien des matériels, maçonnerie paysagère, terrasse, escalier, bassin, piscine...</p> <p>Accompagner vers l'obtention du CAPa Jardinier Paysagiste, certification de niveau 3</p>	
Contenu de la formation	<p><u>Modules généraux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Agir dans des situations de la vie sociale - Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle - Interagir avec son environnement social <p><u>Modules professionnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Insertion du salarié dans l'entreprise - Maintenance des matériels - Mise en place d'aménagements paysagers - Travaux d'aménagements paysagers - MIP (Module d'initiative professionnelle) « Technique de production et de multiplication des végétaux : Pépinière 	<p>152h</p> <p>92h</p> <p>104h</p> <p>16h</p> <p>72h</p> <p>80h</p> <p>78h</p> <p>158h</p>

	<p>Accompagnement personnalisé (accueil/bilan/suivi/étude) 88h</p> <p>Immersion professionnelle : sur le lieu d'apprentissage</p>
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel (Plans d'études, Mises en commun, livret d'alternance) • Accompagnement individualisé (entretiens individuels, soutien à l'élaboration du support d'examen, visite sur le lieu d'alternance) • Apports de connaissances • Travaux pratiques, Travaux dirigés, Travaux de groupes • Visites d'entreprises, Interventions de professionnels • Chantiers-école, Mises en situation • Analyse de vidéos • Recherches documentaires • Cas concrets <p>Supports pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plateaux techniques : Atelier de maintenance du matériel d'espaces verts, Quadrats de création paysagère, serre, tunnel • Laboratoire de biologie et sciences physiques, • Vidéos, documents professionnels, fascicules, fiches techniques, fiches de consignes <p>Prise en compte des situations de handicap (Réfèrent handicap) <i>Pour toute situation de handicap, merci de prendre contact avec notre référente handicap Dominique LUCOT au 03.84.64.80.36</i></p>
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p><u>Capacités générales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux • Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle • Interagir avec son environnement social <p><u>Capacités professionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager • Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager • Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements • S'adapter à des enjeux professionnels locaux
<p>Modalité d'acquisition de la certification (si formation certifiante ou diplômante)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle continu en cours de formation (CCF) : 80 % • Epreuves terminales : 20%
<p>Durée</p>	<p>Durée totale : 2 ans (840 heures à la MFR) Durée hebdomadaire : 35 heures Parcours réduit pour les titulaires d'un diplôme de niveau 4 (Bac) ou 3 (CAP) avec dispense d'épreuves (validation des acquis) Parcours aménagé selon résultats du positionnement et situation de handicap</p>

<p>Dates</p>	<p>Septembre 2020 – Juin 2022 (Voir calendrier d'alternance)</p>									
<p>Lieu(x)</p>	<p>MFR Chargey-Lès-Gray 77 rue Nationale 70100 CHARGEY LES GRAY</p>									
<p>Coût par participant</p>	<p>Frais d'inscriptions intégrant l'adhésion à l'association : 98€ Coût de la formation : gratuit pour l'apprenant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les employeurs du secteur privé : Prise en charge par OPCO selon barème défini par chaque branche - Pour les employeurs du secteur public : <ul style="list-style-type: none"> *Fonction publique territoriale : Prise en charge à 50% par le CNFPT et à 50% par l'employeur *Fonction publique d'Etat : Prise en charge à 100% par l'employeur <p>Possibilité de pension ou demi-pension à la MFR</p> <table border="1" data-bbox="408 1010 1505 1122"> <thead> <tr> <th colspan="3">TARIFS</th> </tr> <tr> <th>Classes</th> <th>Pension¹</th> <th>Demi-pension¹</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CAP 1 et 2</td> <td>1546 €</td> <td>1025€</td> </tr> </tbody> </table> <p>¹ Tarifs prenant en compte l'aide à l'hébergement de 6€ par nuitée et l'aide à la restauration de 3€ par repas</p>	TARIFS			Classes	Pension ¹	Demi-pension ¹	CAP 1 et 2	1546 €	1025€
TARIFS										
Classes	Pension ¹	Demi-pension ¹								
CAP 1 et 2	1546 €	1025€								
<p>Responsable de l'action, Contact</p>	<p>Responsable de l'action : Jean-luc Peter - BTSA Aménagements Paysagers</p> <p>Pour toute information, contacter le secrétariat : mfr.chargey-les-gray@mfr.asso.fr 03 84 64 80 36 www.mfrchargey.fr</p>									
<p>Formateurs, animateurs et intervenants</p>	<p>Profils des formateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Licence LCE Anglais - Licence Mathématiques / Master 1 Modélisation Statistique - DEUG Arts Plastiques / Maîtrise Histoire médiévale - BTSA Productions végétales / BTSA Gestion et maîtrise de l'eau / Licence AES - Maîtrise Biologie des Organismes et des Populations - Master 2 Biologie Intégrative des Interactions Plantes Microorganismes et Environnement - Maîtrise LEA anglais-espagnol / DESS Traduction spécialisée anglais-espagnol - BTS horticulture - Maîtrise de biologie et géologie / BTSA Aménagements Paysagers - BTSA Aménagements Paysagers / BTSA Gestion et Protection de la Nature / Formation pédagogique / Licence Pro Management des Associations et des Entreprises 									

	<p>Tous les permanents sont détenteurs de la qualification pédagogique (ou en cours d'obtention)</p> <p>Interventions extérieures Tailleur de pierre - Intervenant machinisme - Chefs d'entreprises paysagères – MSA – UNEP</p>
<p>Suivi de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un responsable de classe assure le lien entre l'étudiant, sa famille et son maître d'apprentissage. Le responsable est également chargé d'effectuer le temps d'accueil en début de session et de bilan en fin de session. • Il assure aussi le suivi individualisé des devoirs d'alternance, du rapport et des différents travaux à réaliser par l'apprenant. • Tout au long de la formation, un suivi est assuré par le biais du carnet d'activités de l'apprenant et des visites des formateurs sur les lieux de stage. • Suivi du présentéisme en lien avec les employeurs • Cahier de texte numérique (iENT) accessible aux familles des apprenants et aux apprenants
<p>Evaluation de l'action</p>	<p>Bilans hebdomadaires, semestriel et final Acquisition des compétences : Evaluations formatives, certificatives et terminales Enquêtes de satisfaction à « chaud » et à 3 mois</p>
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<p>Poursuite d'études :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bac pro Aménagements Paysagers • Bac pro Productions Horticoles <p>Insertion professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouvrier paysagiste, agent communal...